



DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 10 décembre 2025, 18h30

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-huit heures trente, le comité syndical du syndicat mixte Val de Saône Dombes s'est réuni au siège du syndicat mixte dans la salle du conseil de la communauté de Val de Saône Centre, en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Claude DESCHIZEAUX.

Sont présents 21 membres sur 34, convoqués le 4 décembre 2025 :

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
Gabriel AUMONIER, Gérard BENTOUHAMI, Carole BONTEMPS-HESDIN, Nathalie BOUGAIN, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Emmanuel GENIQUET, Bernard MANVOY (suppléant), Richard PACCAUD, Jean-Paul PERRAUD, Bernard REY, Jean-Pierre RIBAUT
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
Gaël AUCLAIR, Jean-Claude DESCHIZEAUX, Corine FONTAN, Richard LABALME, Jocelyne ROLLET, Marie Monique THIVOLLE, Dominique VIOT, Pierre VOUILLON

Pouvoirs

- Richard SIMMINI à Gabriel AUMONIER

Excusés/ absents :

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
Fabien BIHLER, Armand CHAUMONT, Gérard PORRETTI, Alexandre TARDY, Frédéric VALLOS
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
Boris LEYNAUD, Jacques MARAILLAC, Lucien MOLINES, Pierre-Arnaud NOIRET, Mathieu ROLLET, Matthieu ROLLET, Bénédicte SAINCLAIR

Objet :

Autorisant de la signature de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation proposé par le Centre de gestion de l'Ain

Date de convocation

4 décembre 2025

Membres du Comité syndical

En exercice : 34

Présents : 21

Votants : 22

Le Président soussigné, certifie que cette délibération a été rendue exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 02.03.1982, modifiée et complétée par la loi du 22.07.1982 et adressée à M. le Préfet de l'Ain le :

Elle a été affichée au siège du SM Val de Saône-Dombes le :

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

Monsieur le président informe les membres du comité syndical que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain (CDG01) propose aux collectivités un accompagnement dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation.

Le CDG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs :

La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (dispositif ACTES) :

Ce dispositif consiste en l'envoi à la Préfecture ou sous-Préfecture des actes transmissibles par voie électronique, via une application sécurisée. Il s'agit d'une démarche volontaire de modernisation administrative de la collectivité. L'accompagnement du Centre de gestion est conduit en concertation avec les services préfectoraux départementaux, et environ 260 collectivités bénéficient déjà de cet accompagnement du CGD01.

Accusé de réception en préfecture
001-250102191-20251210-2025-12-02-DE
Date de télétransmission : 17/12/2025
Date de réception préfecture : 17/12/2025

La dématérialisation de la comptabilité publique (Protocole d'Echanges Standard – PES V2) :

Ce dispositif concerne les échanges de documents entre les ordonnateurs et les comptables. La dématérialisation des pièces jointes et la procédure de signature électronique devront être mises en œuvre selon un calendrier à définir avec les trésoriers.

Monsieur le président donne lecture au comité syndical du projet de convention du CDG01.

LE COMITE SYNDICAL,

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

- **D'approuver** le renouvellement de la convention et toutes pièces s'y rapportant pour la continuité de la dématérialisation de la comptabilité et certains documents administratifs ;
- **D'autoriser** Monsieur le président à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé sur le registre tous les membres présents

Montceaux, le 10 décembre 2025

Jean Claude DESCHIZEAUX
Président

